

MRF Actualités^{MC}

Le nouveau bulletin de nouvelles sur les matières résiduelles fertilisantes

Par Marc Hébert, M.Sc., agr.
Août 2018, vol. 1, no 2



En manchettes

- *La réglementation sur les MRF est reportée;*
- *Des biosolides papetiers pour contrer la perte de matière organique des sols;*
- *Saviez-vous que ... ?*
- *À votre agenda !*

1- La réglementation sur les MRF est reportée... Ouf !

Dans un communiqué de presse du 19 juillet dernier, la ministre du MDDELCC, Isabelle Melançon, annonce que l'échéancier de mise en vigueur de plusieurs règlements est reporté. Cela, pour permettre la réalisation de projets réglementaires qui respectent les objectifs de départ du Livre vert. Lire le communiqué : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu_e.asp?no=4049

C'est un réel soulagement pour plusieurs intervenants du domaine des MRF qui avaient fait

part au MDDELCC de leurs craintes quant aux très nombreux resserrements qui étaient apportés et qui n'avaient pas été justifiés au plan environnemental. Voir notamment le mémoire de Réseau Environnement : <http://www.reseau-environnement.com/projets-de-reglements-gestion-matieres-residuelles-fertilisantes/>

Rappelons que l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), au terme d'une vaste étude, avait conclu que le cadre légal et normatif actuel pour l'épandage agricole des biosolides municipaux au Québec est sécuritaire (Samuel et coll., 2016) : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/articles/boues-epuration/faq-recyclage-municipales.htm#13>

Reste maintenant à voir quel sera le nouvel échéancier de la réglementation sur les MRF. En termes pratiques, cela implique probablement que le Guide MRF de 2015 continuera d'être l'ouvrage de référence pour au moins une année, peut-être plus. En effet, on peut penser que, après avoir reçu beaucoup de critiques (près de 200 mémoires sur les divers projets de règlements), le Ministère prendra davantage son temps pour bien faire les choses.

2- Des biosolides papetiers pour contrer la perte de matière organique des sols

Depuis plusieurs années, le MAPAQ observe une tendance lourde à la perte de matière organique (m.o.) dans les sols agricoles. Cette perte est estimée à environ 2,5 % par an en moyenne, parfois plus. À long terme, cet appauvrissement continu rend les terres agricoles davantage vulnérables aux périodes de sécheresse, comme celle de l'été 2018 qui bat des records !

Parmi les solutions, il y a l'épandage de MRF organiques. Les plus efficaces pour contrer les pertes de m.o. sont les biosolides papetiers mixtes. En effet, chaque tonne de ces MRF apporte près de deux fois plus de matière organique qu'un fumier solide de bovins. En effet, les biosolides papetiers mixtes ont une teneur en eau environ deux fois moins élevée et sont ainsi plus concentrés en m.o.

De plus, leur teneur en phosphore est plus faible que les fumiers et on peut en épandre davantage. La dose d'épandage moyenne est de 30 t/ha. Cela fournit environ 7,5 tonnes de matière organique par hectare. Voilà une belle mesure d'adaptation aux changements climatiques!

Comme une dose 30 t/ha est aussi généralement optimale pour les cultures, il est préférable de faire des apports annuels répétés plutôt que d'apporter des doses de correction plus élevées. La dose de correction sera par contre utile en végétalisation de sites miniers, sylviculture, etc.

Le chapitre 10 du *Guide de référence en fertilisation* du CRAAQ (2013) présente d'autres informations agronomiques pour un bon usage de cette MRF. Précisons cependant que l'arrière-effet azoté l'année suivante est plus élevé qu'avec les fumiers solides, car l'apport total de matière organique au sol est de beaucoup supérieur, même avec des ratios C/N semblables. Le tableau 10.6 de l'édition 2010 du Guide fournit des valeurs correspondant davantage aux résultats de recherche. L'arrière-effet mesuré en recherche est aussi influencé par le type de culture et par d'autres conditions.

Note : La photo de la page 1, prise en juillet en pleine période de sécheresse au Lac-Saint-Jean, montre des biosolides papetiers et des cendres stockées au champ. L'épandage sera réalisé après des travaux de nivellement et de mise en jachère du sol. La cendre légèrement noirâtre apportera un peu de biocharbon, une source de matière organique résistante à la minéralisation (crédit photo : Marc Hébert).

3- Saviez-vous que ... ?

- ✓ Environ 30 % des biosolides papetiers mixtes produits par les papetières sont enfouis chaque année, faute d'incitatif réglementaire ou financier pour le passage de l'enfouissement au recyclage.
- ✓ Ces biosolides contiennent des fibres longues, de la matière organique labile, de l'azote, du phosphore et des bactéries utiles. Ces composantes favorisent la formation d'agrégats et la vie du sol.
- ✓ Les biosolides papetiers augmentent les populations de vers de terre, selon l'IRDA.

4- À votre agenda !

- **29 août 2018. Visite de la station d'épuration de Montréal (Jean-R. Marcotte). Réseau-Environnement.**
<http://www.reseau-environnement.com/event/visite-de-la-station-depuration-des-eaux-usees-jean-r-marcotte/>
- **9-12 septembre 2018. The Biosolids Cycle. The 9th Canadian Biosolids & Residuals Conference. Halifax. Halifax, ACWWA et NEBRA.** Marc Hébert, expert-conseil et formateur, sera conférencier invité (*keynote speaker*).
<https://www.cbrc2018.org/>



- **19-21 septembre 2018. 28^e Conférence nationale annuelle sur le recyclage des matières organiques.** Conseil canadien du compost. Montréal.
http://www.compost.org/pdf/2018_CCC_Programme_prelin_francais.pdf
- **7-8 novembre 2018. Colloque sur la gestion des matières résiduelles 2018.** Réseau Environnement et coll. St-Hyacinthe.
<http://www.reseau-environnement.com/event/colloque-sur-la-gestion-des-matieres-residuelles-2018/>

Bonne fin de saison estivale !

Marc Hébert, M.Sc., agr.
Expert-conseil et formateur



MHexpert@videotron.ca
<https://www.linkedin.com/in/marc-hebert/>
581-989-5091

